

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024
-PROCES-VERBAL

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE DIX-HUIT JANVIER**, à **VINGT heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.

Convocation du 11 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents : 14
------------------------------------	---------------------------------

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Philippe BOSCHER, Christine BRETON, Gérard BEUVE Adjoints, Stéphanie KERAUFFRET, Fabienne PERRO, David GAUBERT, Chrystèle LEFORT, Isabelle GICQUEL, Corentin POILVET, Linda BRIAND, Eric MINIER, Murielle NICOLAS, Isabelle GICQUEL Benoît ROUAULT

Absent-e-s excusé-e-s :.. Jérôme LEYRIT

Le Conseil nomme Murielle NICOLAS en qualité de Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- ✓ **Décisions du Maire** : contrat SCA – Appli Lumiplay
- ✓ **Affaires communautaires** : Statuts communautaires.
- ✓ **Mairie** : horloge
- ✓ **Associations** – participation communale à manifestations
- ✓ **Questions et informations diverses**
 - 1939-1945 : projet de travail sur la résistance
 - Inauguration du 1^{er} juin 2024

APPROBATION du PROCES-VERBAL de la séance 7 décembre 2023

Madame La Maire ouvre la séance et soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023 qui est approuvé à l'unanimité.

Présence des services de l'Etat le 17 janvier 2023.

Madame La Maire donne un compte-rendu de la rencontre avec Monsieur David COCHU secrétaire général de la préfecture des Côtes-d'Armor, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Brieuc à Landéhen le 17 janvier 2024.

Monsieur Cochou était accompagné de deux collaborateurs. Une visite des équipements de la Commune a d'abord été effectuée : complexe sportif, chemin de la garderie et rue de la Ville Commault, suivie d'un temps d'échange en mairie.

Monsieur Cochou a ensuite effectué des remises de médailles communales : Or (30 ans) à Monsieur Gérard Beuve, Adjoint au Maire, Argent (20 ans) à Messieurs Jérôme Gabillard et Bruno Rabu, Agents de la Commune et Vermeil (30 ans) à Monsieur Gervais Patrick également agent de la Commune.

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

DECISION 2024-01-01-01

2.3- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER –

Une déclaration d'intention d'aliéner a été transmise en mairie dans le cadre de la vente de parcelles situées en zone U sur lesquelles le droit de préemption de la Commune s'exerce :

- Maison au 26 rue de la Ville Commault

En vertu de la délibération 2020-06-01-01 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a donné la réponse suivante au notaire : La commune n'exerce pas son droit de préemption.

DECISION 2024-01-01-02

1.1 CONTRATS : APPLICATION CITYALL et SERVICE COMMUN D'ACHATS

En vertu de la délibération 2020-06-01-01 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a passé les contrats suivants :

- Contrat de licence pour l'application Cityall, application mutualisée conçue et développée par Lumiplan, fournisseur du panneau numérique d'information. L'application permet d'alerter en temps réel, informer, faire participer les habitants de la commune. Le montant annuel de la licence est de 300 € TTC. L'application sera mise en place après le recensement de la population.
- Convention de mandat pour la passation de marchés publics de fournitures et de service avec le SCA (Service Commun d'Achats) de Lamballe, après dénonciation auprès de l'ancienne convention avec la société Valaé Proclub. Le SCA est une centrale de référencement régionale au service des associations et des collectivités. Association Loi 1901 à but non lucratif, il se positionne comme un outil d'optimisation et d'aide aux achats (alimentaires, biens, équipements et services). Le montant de l'adhésion s'élève annuellement à 160 € TTC (contre 252 € auprès de Valaé Proclub).

DECISION 2024-01-01-03

1.1 SOBRIETE ENERGETIQUE : TRAVAUX SUR BATIMENTS

En vertu de la délibération 2020-06-01-01 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a passé commande auprès de la société YESS, de fournitures pour le passage en éclairage Led (blocs de secours et divers) à la salle des fêtes, l'église et jeux de boules pour un montant de 651.66 € HT

Le montant de cette acquisition sera réglé sur le compte 21351 – programme sobriété énergétique du budget.

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

DECISION 2024-01-01-04

1.1 COMMERCE - REMPLACEMENT DE LA PORTE DU GARAGE

En vertu de la délibération 2020-06-01-01 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a passé commande auprès de l'entreprise FACET de TREGUEUX, d'une porte de garage pour le commerce, pour un montant de 2693.95 € HT.

Le montant de cette acquisition sera réglé à l'article 21321 de la section d'investissement

DELIBERATION N° 2024-01-01-05

1.1 HORLOGE DE LA MAIRIE

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de la panne de l'horloge de la Mairie. Un devis a été sollicité auprès de la Société Bodet. Il convient de remplacer l'horloge mère commande cadran. Le montant du devis daté du 4 novembre 2023 s'élève à 1295.00 € HT.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DECIDE de passer commande d'une l'horloge mère commande cadran pour la mairie pour un montant estimatif de 1295.00 € HT, le devis devant être réactualisé.

Le montant de ces travaux sera réglé à l'article 21351 de la section d'investissement.

VOTE pour : 14 contre : 0 abstention : 0

DELIBERATION N°2024-01-01-06

7.5 EVENEMENTS ASSOCIATIFS - PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Madame La Maire rappelle que jusqu'à présent, la Commune offrait l'apéritif pour les anniversaires des associations communales : basket, football, aînés etc, ainsi que pour les événements exceptionnels comme la Coupe de football du Conseil Départemental. Cette année la JSL fête ses 100 ans d'existence le 08 juin.

Madame La Maire interroge le Conseil Municipal sur une règle commune à mettre en place pour la participation de la Commune à ces événements.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

- **NE SOUHAITE PAS** intervenir de manière impersonnelle (versement de subvention).
- **DECIDE** de participer, à l'occasion des évènements exceptionnels des associations, au vin d'honneur en fournissant la boisson à raison d'une bouteille pour six personnes ainsi que des pains surprise ou équivalent. Il s'agit également d'une manière de soutenir les commerces de la Commune. Les conseillers municipaux disponibles lors de ces évènements pourront aider l'association au service.

VOTE pour : 14 contre : 0 abstention : 0

DELIBERATION N° 2024-01-01-07

7.5 – MANIFESTATION LANDEH'TALENTS - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DE GESTION de la COMMUNE –

Monsieur Gérard Beuve, Adjoint effectue un compte-rendu de la manifestation Landeh'Talents des 21 et 22 octobre 2023. Certains frais d'organisation de cette manifestation ont été pris en charge par le Comité des Gestion. Le montant de ces frais s'élève à 236.33 €.

Madame La Maire propose de verser une subvention exceptionnelle au Comité de Gestion de 236.33 €.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **DONNE SON ACCORD** pour verser au Comité de Gestion qui regroupe toutes les associations de la Commune, une subvention exceptionnelle de 236.33 €, dans le cadre de la prise en charge de frais pris en charges lors de la manifestation Landéh'talents.

VOTE pour : 13 contre : 0 abstention : 1 (Gérard Beuve)

DELIBERATION N° 2024-01-01-08

9.1 - 1939-1945 : RECUEIL SUR LA RESISTANCE A LANDEHEN

Suite au récit des « Petites Vaches noires » mis en avant lors de la cérémonie au Monument aux Morts le 8 mai 2023, en présence de Germaine Bourdais, Madame La Maire propose la réalisation d'un recueil sur la résistance à Landéhen pendant la guerre 1939-1945.

Madame La Maire informe que des particuliers et des membres de l'association des Anciens Combattants ont déjà manifesté leur intérêt pour travailler sur le sujet en relation avec le service animation de la Commune. Le Conseil Municipal d'enfants serait également associé pour un travail

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

d'illustrations par exemple. Le groupe de travail pourrait également s'adjoindre de conseillers historiques, ayant déjà des données sur le sujet : Madame Martine Durand autrice de « un parfum de violettes au milieu des barbelés », Monsieur Tual, professeur d'histoire, etc...Des membres de famille de résistants seront également consultés. Dès 2024, et suite au prix Louis Guilloux 2023, la diffusion du film « Ok Joe » sera proposée.

Ce recueil pourrait être présenté à l'occasion du 80ème anniversaire de la Victoire, en 2025. Une demande de subvention a d'ores et déjà été déposée auprès de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre dans le cadre du cycle mémoriel 2024-2025 célébrant le du 80ème anniversaire des débarquements, de la libération et de la victoire.

Afin de définir la mise en œuvre et le calendrier de ce projet, Madame la maire demande si certains conseillers municipaux veulent participer à cette réalisation.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

APPROUVE ce projet de réalisation d'un recueil sur la résistance à Landéhen pendant la guerre 1939-1945. Mesdames Linda Briand, Isabelle Gicquel et Monsieur Corentin POILVET se portent volontaires pour suivre ce travail. Une première date de réunion va être programmée pour travailler sur la méthodologie.

VOTE pour : 14 contre : 0 abstention : 0

INFORMATIONS ET AFFAIRES DIVERSES

STATUTS COMMUNAUTAIRES.

Madame la Maire rappelle la réunion du Conseil Municipal du 7 décembre 2024 au cours de laquelle a été abordée la modification des statuts communautaires.

Elle avait rappelé que ces statuts comportaient des compétences obligatoires, supplémentaires et avait précisé que les compétences facultatives ne pouvaient pas être d'Intérêt Communautaire, ce qui était le cas pour certaines d'entre elles aujourd'hui. A la première lecture du document, le Conseil s'était déjà interrogé sur le gymnase de Plédéliac. A l'issue de la réunion, deux documents ont été transmis à chaque Conseiller Municipal, afin de faire un retour à Lamballe Terre et Mer avant la fin du mois de janvier.

Le conseil confirme son interrogation sur le devenir du gymnase de Plédéliac, équipement communautaire non lié à un collège.

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

INAUGURATION DU 1^{ER} JUIN 2024 :

Le Conseil propose de réaliser cette inauguration en fin de matinée, avec une restauration rapide le midi et des animations ensuite en lien avec les Jeux Olympiques « Terre de Jeux » : démonstration de professionnels, tournoi de basket sur city stade, balade sur le circuit inter quartiers, animations paralympiques avec le Conseil Municipal d'Enfants, ...

La Commission animation est invitée à se réunir pour la préparation de cette inauguration.

PLU – présentation du PADD :

Madame la Maire informe le Conseil que le PADD du PLU sera présenté à la population en réunion publique le 21 février 2024 à la salle polyvalente. Elle présente au Conseil Municipal le document qui sera projeté. Ce PADD sera débattu en Conseil Municipal après la réunion publique.

Murielle NICOLAS,
Secrétaire de séance



Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire



Le Maire certifie avoir publié le présent procès-verbal le 11 Mars 2024

Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

